

Brantôme en Périgord, le 8 septembre 2021

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs Conseillers Municipaux

## **CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se réunira en session ordinaire le :

**Mardi 14 septembre 2021 à 19 h 00**  
**à la salle du Dolmen (Pierre Levée) à Brantôme en Périgord**

**Il est recommandé à tous de continuer à respecter la règle de distanciation sociale, du lavage des mains et d'utilisation du stylo personnel.**  
**Le port du masque dans tous les lieux publics clos est obligatoire.**

Conformément à l'article L 2121-12 du CGCT, vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Madame et Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Monique RATINAUD.



Ordre du jour joint.../...

.../... Ordre du Jour

## Réunion du Conseil Municipal du 14 septembre 2021

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 06 juillet 2021 ;

#### Attribution marché de Maîtrise d'œuvre :

2. Attribution du marché de maitrise d'œuvre pour la construction d'un hôtel de ville place du champ de foire ;
3. Appel à projet pour le déploiement des micro-folies en Nouvelle Aquitaine et Adhésion au réseau micro-folie ;
4. Questions complémentaires ;